LA QUALITE DE L'AIR A LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE

Bilan territorial 2020

©fullofpicture

Ce bilan s'appuie sur les trois composantes qui font le métier de notre association :

l'inventaire des émissions *(ISEA), les* ***mesures fixes*** *et les* ***outils de modélisation****.*

Quelles sont les émissions du territoire ?

*Les émissions représentent la **quantité de polluants rejetée dans l'atmosphère** sur une année. Elles sont issues de calculs réalisés sur la base d'un recensement (données statistiques et/ou réelles) et d'une cartographie de l'ensemble des sources anthropiques et naturelles.*

- Industrie branche énergie
- Industrie hors énergie
- Résidentiel
- Tertiaire
- Transport routier
- Autres Transports
- Déchets
- Agriculture

Evolution 2008-2018

-21 %

PM10

Particules fines ayant un diamètre < 10 µm

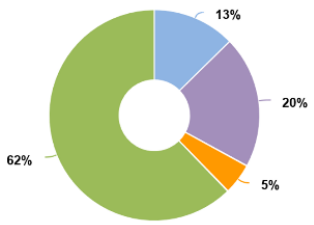

NOx

Oxydes d'azote

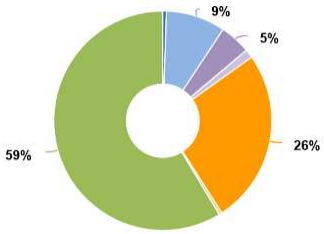

-44 %

PM2.5

Particules fines ayant un diamètre < 2,5 µm

-29 %

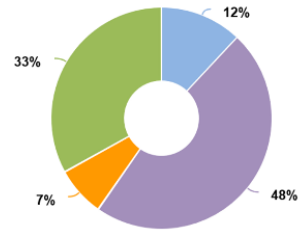

COVNM

Composés organiques volatils non méthaniques

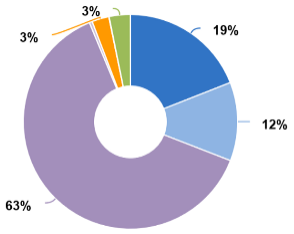

-18 %

NH_3

Ammoniac

1 %

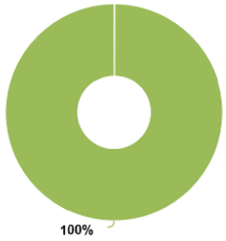

Répartition en 2018 et évolution des émissions atmosphériques sur le territoire de Loudéac Communauté - Bretagne Centre (Source : ISEA v4.1)

Quelle qualité de l'air modélisée sur le territoire ?

*La modélisation permet d'**estimer les concentrations** de divers polluants en tout point d'un domaine géographique donné. Elle est réalisée à partir des données d'émissions (ISEA), des données météorologiques, de la topographie et de l'occupation des sols et prend en compte la pollution importée (provenant d'autres régions).*

Particules fines PM10
Concentration moyenne annuelle
(Valeur limite réglementaire = 40 µg/m³)

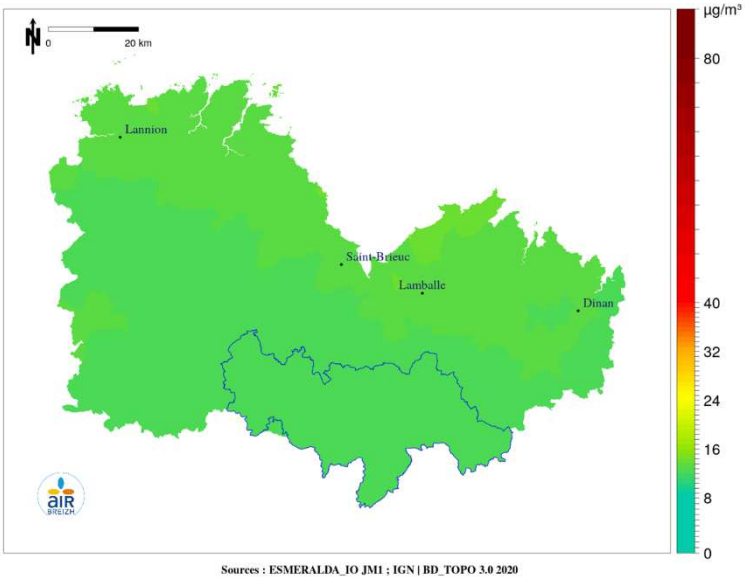

Les concentrations modélisées sont inférieures à la valeur limite annuelle réglementaire. **Des épisodes de pollution ponctuels peuvent cependant survenir.**

Ozone O_3
Nombre de jours de dépassement de l'objectif à long terme (OLT) *(OLT = 120 µg/m3 en moyenne glissante sur 8h)*

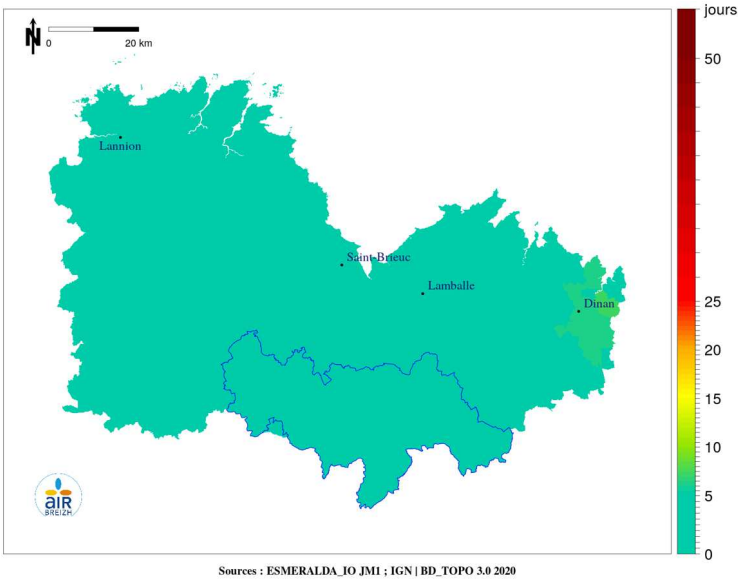

L'objectif à long terme de l'ozone n'est pas respecté sur l'ensemble du territoire, avec jusqu'à 5 jours de dépassements modélisés en 2020.

Quelle qualité de l'air en 2020 ?

La surveillance sur le territoire

Les polluants mesurés en continu au niveau du territoire :

Kergoff (Merléac): PM10, PM2.5, NO_2, O_3

TYPE DE STATION

Urbaine de fond — Périurbaine de fond

Urbaine trafic — Rurale de fond

L'indice de qualité de l'air

L'indice de qualité de l'air, compris entre 1 et 10, est calculé pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. En Bretagne, il est déterminé à partir des concentrations de trois polluants : le dioxyde d'azote (NO_2), l'ozone (O_3) et les PM10. À chaque polluant correspond un sous-indice calculé à partir des concentrations mesurées. Ces sous-indices sont calculés à partir des maxima horaires pour le NO_2 et l'O_3 et des moyennes journalières pour les PM10. L'indice retenu est le plus élevé des sous-indices considérés.

Les données présentées pour l'indice de qualité de l'air sont celles de la station Balzac à Saint-Brieuc.

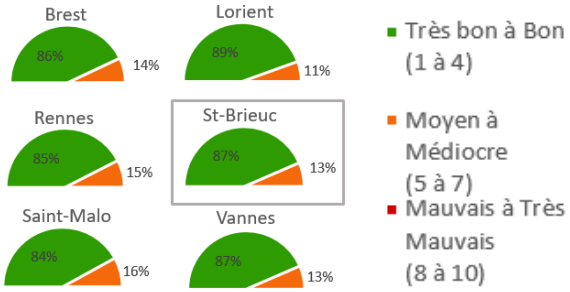

318 jours « Très bon à Bon »
(*dont 21 jours « Très bon »*)

La comparaison aux valeurs réglementaires annuelles

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles Sur le territoire*	Commentaires
Dioxyde d'azote (NO_2)	✓	
Particules PM10	✓	
Particules PM2.5	✓	
Ozone (O_3)	✗ OLT	

*D'après les mesures sur la station Kergoff

✓ : valeurs réglementaires respectées - ✗ : valeurs réglementaires non respectées
OLT : Objectif à Long Terme

En 2020, les valeurs réglementaires annuelles ont été respectées par la station rurale Kergoff de Merléac, hormis l'objectif à long terme pour l'O_3 (protection de la santé humaine et de la végétation).

L'évolution des concentrations annuelles depuis 2010 en Bretagne

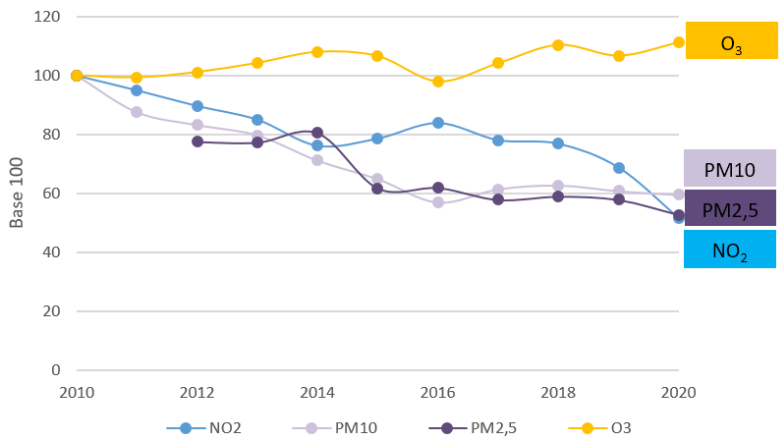

Les concentrations de fond en Bretagne **marquent globalement une diminution depuis près de 10 ans**.

Cette **baisse est d'autant plus marquée en 2020 pour le dioxyde d'azote** du fait du confinement. Par exemple en mars-avril 2020, une baisse de 41% a été observée en situation de fond par rapport à la moyenne 2015-2019.

Seule exception toutefois **l'ozone**, pour lequel une **tendance à la hausse est constatée** depuis 2016 (+12%).

Agrément du ministère en charge de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne

Nos missions

Mesurer
et prévoir les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.

Informer
les services de l'état, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air en Bretagne.

Etudier
et évaluer la pollution atmosphérique liée aux différentes activités.

Sensibiliser
pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.

https://www.airbreizh.asso.fr/
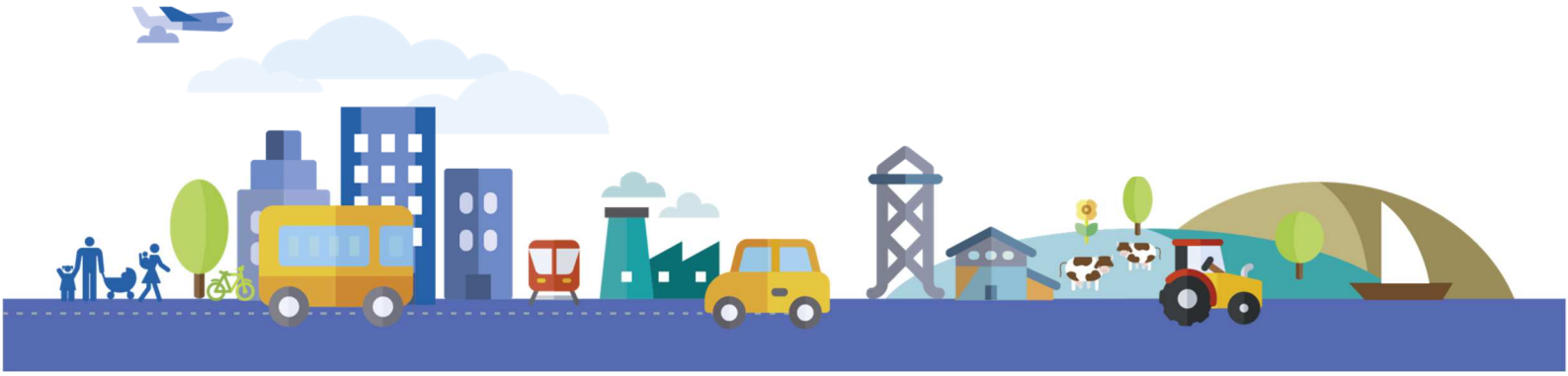
3 rue du Bosphore – Tour Alma 8ème étage – 35200 Rennes